perte d'un chèque par la banque...

Par **Pierroh**, le **26/09/2005** à **11:16**

Bonjour à tous,
je découvre votre forum et vous félicite pour cette belle initiative...

pour ma part, j'aimerai avoir votre avis, sur un petit soucis avec ma banque:
j'ai fait un dépot en décembre 2004, contre récépissé de dépot évidemment
malgré ça, le chèque n'a jamais été encaissé...
je m'en suis aperçu un peu tard et ai contacté mon banquier directement par téléphone ! il m'a indiqué que rien ne clochait... il manquait juste un document...
en juillet je contacte le service client, car rien n'était fait...
en septembre, je reçois un courrier où ladite banque, me fait une "déclaration de désinteressement du bénéficiaire d'un chèque volé ou égaré"...

je n'ai plus aucune confiance aujourd'hui, et ne souhaite pas déposer à nouveau un chèque (car ils me demandent de redéposer un chèque du même montant), quels sont mes recours ?
que puis-je demander comme réparation à ce préjudice ?
quels en sont les fondements ?
où puis-je chercher des infos ?

je vous remercie par avance...

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés